

## **L'influence de la gouvernance sur la rentabilité économiques des banques islamiques : analyse empirique dans les pays du Golfe**

### **The Influence of Corporate Governance on the Economic Profitability of Islamic Banks: An Empirical Analysis in Gulf Countries**

**Ali Mansouri**

Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou  
Algeria

Laboratory of Development, Economics,  
Finance and Institutions (DEFI)

[ali.mansouri@ummto.dz](mailto:ali.mansouri@ummto.dz)

**Safia Zourdani**

Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou  
Algeria

Laboratory of Development, Economics,  
Finance and Institutions (DEFI)

[Safia.zourdani@ummto.dz](mailto:Safia.zourdani@ummto.dz)

Reçu le: 04/10/2025

Accepté le : 08/12/2025

Publié le : 15/12/2025

#### **Résumé :**

Cette recherche examine l'effet des mécanismes de gouvernance sur la rentabilité des banques islamiques dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (2018–2023). Les mécanismes étudiés incluent la taille et l'indépendance du conseil d'administration, le nombre de comités, la taille du Sharia Supervisory Board (SSB), la concentration de la propriété et le comité d'audit, tandis que la performance est mesurée par le Return on Assets (ROA). L'échantillon comprend 11 banques islamiques réparties sur six pays du CCG. Les analyses en données de panel (effets fixes) révèlent que la gouvernance a un impact limité sur la performance. La concentration de la propriété montre un effet négatif faible, et la taille du comité d'audit un effet négatif significatif, alors que les autres variables ne sont pas significatives. La performance semble davantage liée aux facteurs internes propres à chaque banque.

**Mots-clés :** Banques islamiques, Gouvernance d'entreprise, Sharia Supervisory Board, Comité d'audit, ROA.

**Codes de classification Jel :** G21, G32, C23.

#### **Abstract:**

This study examines the effect of corporate governance mechanisms on the profitability of Islamic banks in the Gulf Cooperation Council (GCC) countries during 2018–2023. Governance variables include board size and independence, number of committees, Sharia Supervisory Board (SSB) size, ownership concentration, and audit committee, while performance is measured by Return on Assets (ROA). The sample comprises 11 Islamic banks across six GCC countries. Panel data analysis (fixed effects) shows limited impact of governance on performance. Ownership concentration has a weak negative effect, and audit committee size has a significant negative effect, whereas other variables are insignificant. Bank-specific internal factors play a larger role in performance.

**Keywords:** Islamic banks, Corporate governance, Sharia Supervisory Board, Audit committee, ROA.

**Jel Classification Codes :** G21, G32, C23.

## I. Introduction:

Le secteur bancaire occupe une position centrale dans l'économie, tant par son rôle d'intermédiation financière que par son impact sur la stabilité macro-financière. Dans ce contexte, la gouvernance revêt une importance accrue : une défaillance d'une banque ne se limite pas à ses parties prenantes directes (clients, déposants, prêteurs) mais peut entraîner des effets systémiques, fragiliser la confiance, et menacer la stabilité économique d'un pays. Or, les crises financières successives de la dernière décennie ont démontré que les modèles traditionnels de gouvernance n'étaient pas toujours suffisants : l'éthique, la transparence, la responsabilité à long terme et la résilience institutionnelle prennent désormais une place centrale.

C'est précisément dans ce cadre que se développent les banques islamiques. Fondées sur des principes moraux; notamment le partage équitable des risques, l'interdiction de l'usure, et l'investissement dans des activités conformes à la Charia, ces institutions adoptent un modèle de gouvernance hybride combinant, d'une part, les normes modernes de gouvernance et, d'autre part, des mécanismes propres à la finance islamique (comme le Sharia Supervisory Board) destinés à garantir la conformité religieuse. Cette double dimension confère aux banques islamiques un terrain d'analyse particulièrement riche pour explorer la relation entre gouvernance et performance.

Dans cet article, nous proposons donc d'analyser empiriquement l'influence des mécanismes de gouvernance sur la rentabilité économique des banques islamiques opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe. En mobilisant un échantillon couvrant la période 2018-2023, une régression sur données de panel permet d'évaluer l'effet des variables telles que la composition et la taille du conseil d'administration, le nombre de comités du conseil d'administration, le rôle du *Sharia Supervisory Board* (SSB), la structure de propriété et le comité d'audit sur la rentabilité économique (Return on Assets ROA).

Au terme de cette analyse, les résultats permettent d'identifier les mécanismes de gouvernance les plus déterminants pour améliorer la performance économique des banques islamiques du Golfe et de proposer des pistes pour un modèle de gouvernance plus adapté à leurs spécificités éthiques et institutionnelles.

La structure de l'article s'organise comme suit : premièrement, une revue de la littérature et un cadre conceptuel permettant de situer l'étude ; deuxièmement, la méthodologie retenue ; troisièmement, la présentation des résultats et leur discussion ; enfin, la conclusion, incluant les implications, limites et perspectives de recherche.

### I.1.Problématique:

La gouvernance joue un rôle central dans la stabilité et la performance du secteur bancaire, en particulier dans les pays du Golfe où les banques islamiques occupent une place stratégique dans la finance régionale. Ces institutions, soumises à une double logique de gouvernance; à la fois

économique et religieuse, font face à des défis spécifiques liés à la conformité à la Charia, à la composition de leurs organes décisionnels et à la structure de propriété souvent concentrée.

Or, malgré la multiplication des travaux sur la gouvernance bancaire, les études consacrées à la gouvernance islamique demeurent limitées et souvent centrées sur des périodes antérieures à la mise en œuvre des réformes post-crise (Bâle III, etc.). Dès lors, il devient essentiel de réévaluer, dans un cadre actualisé, **dans quelle mesure les mécanismes de gouvernance contribuent à la rentabilité économique des banques islamiques du CCG?**

De cette interrogation principale découlent plusieurs sous-questions :

1. Quels sont les mécanismes de gouvernance les plus déterminants pour la rentabilité économique des banques islamiques ?
2. Existe-t-il une relation significative entre les mécanismes de la gouvernance et la rentabilité économique des banques islamiques opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) ?

Sur la base du cadre théorique, les hypothèses suivantes sont formulées:

- **H1** : La taille du conseil d'administration exerce un effet positif sur la rentabilité économique des banques islamiques. Un conseil plus large favorise la diversité des expertises et la surveillance managériale.
- **H2** : Le nombre d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration améliore significativement la rentabilité économique, car les administrateurs indépendants renforcent la surveillance et la discipline financière.
- **H3** : Le nombre de comité au conseil d'administration améliore significativement la rentabilité économique.
- **H4** : La taille du *Sharia Supervisory Board* (SSB) a un effet positif sur la rentabilité économique des banques islamiques, car un SSB plus étoffé renforce la conformité religieuse et la confiance des déposants.
- **H5** : Une structure de propriété fortement concentrée tend à réduire la rentabilité économique des banques islamiques. Une propriété concentrée peut favoriser des comportements opportunistes des actionnaires majoritaires.
- **H6** : La présence d'un comité d'audit indépendant contribue positivement à la rentabilité économique des banques islamiques, étant qu'un comité d'audit fort améliore la transparence et la fiabilité de l'information financière.

## II. Définition de la gouvernance des banques:

La gouvernance d'entreprise peut être définie comme l'ensemble des mécanismes internes et externes, des structures et des relations qui visent à orienter et à contrôler la gestion d'une organisation, afin d'assurer la transparence, la responsabilité et la création de valeur pour les parties prenantes.

La recherche d'une définition plus significative de la gouvernance des banques nous amène à des définitions sensiblement différentes de celles proposées pour la gouvernance des entreprises liées à la nature même de l'activité bancaire. En effet, les banques gèrent des ressources provenant du public, opèrent sous des contraintes réglementaires strictes et jouent un rôle systémique dans la stabilité économique. Ainsi, une défaillance bancaire dépasse le cadre de la relation entre dirigeants et actionnaires : elle affecte les déposants, les investisseurs, les emprunteurs et, plus largement, la stabilité financière du pays. (Erkens et al. 2012)

La gouvernance bancaire se distingue donc de celle des autres entreprises en raison de deux caractéristiques fondamentales : l'opacité informationnelle et la forte réglementation. L'opacité, issue des asymétries d'information entre dirigeants, actionnaires, déposants et autorités de régulation, rend difficile l'évaluation des risques et limite l'efficacité des mécanismes externes de gouvernance (Ciancanelli & Gonzalez, 2000 ; Levine, 2004). Cette complexité confère aux mécanismes internes, notamment le conseil d'administration et les comités de contrôle, un rôle central dans la supervision des dirigeants et la maîtrise des risques. Parallèlement, la forte réglementation; qu'il s'agisse des normes prudentielles, de la protection des déposants ou des restrictions sur la propriété du capital qui vise à préserver la stabilité du système financier mais peut paradoxalement encourager des comportements risqués.

Ainsi, la gouvernance des banques se définit comme un système complexe de mécanismes, de structures et d'acteurs visant à assurer une allocation efficiente des ressources et à aligner les intérêts de l'ensemble des parties prenantes sur un objectif commun de performance durable. Elle englobe des acteurs internes (actionnaires, dirigeants, employés) et externes (auditeurs, autorités de régulation), encadrés par des procédures et des codes de bonne conduite destinés à limiter le pouvoir discrétionnaire des acteurs et orientent la stratégie de la banque vers une meilleure performance. (Spong et Sullivan 2007, pp. 40-42).

La gouvernance d'une banque peut être définie comme l'ensemble des mécanismes internes et externes, des structures et des pratiques destinés à garantir une allocation efficiente des ressources, en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques capables de contribuer à la création de valeur. (Belkhir 2007)

Selon la définition de Basel Committee on Banking Supervision (2015), la gouvernance bancaire se définit comme « Le cadre qui définit les relations entre la direction d'une banque, son conseil d'administration, ses actionnaires et les autres parties prenantes, et qui précise les moyens par

lesquels les objectifs de la banque sont fixés, atteints et contrôlés ». Cette définition met l'accent sur la structure décisionnelle de la banque et la nécessité d'un dispositif équilibré de contrôle et de surveillance.

Dans une approche plus orientée vers les parties prenantes et l'intérêt public, Rachuba affirme que «la gouvernance des banques a pour objectif principal la protection des intérêts des parties prenantes, en conformité avec l'intérêt général, sur une base durable». (Rachuba 2023, p.538).

Depuis la crise financière mondiale, la gouvernance bancaire occupe une place de plus en plus importante dans l'intérêt public, une vision soucieuse de la double responsabilité des banques : vis-à-vis de leurs actionnaires mais aussi de l'ensemble des agents économiques qu'elles impactent directement ou indirectement.

De son côté, Armour insiste sur les fondements structurels justifiant une approche différenciée de la gouvernance bancaire. Il définit celle-ci comme « l'ensemble des mécanismes de supervision et de contrôle appliqués à la direction des banques, façonnés par les logiques de financement et de gestion des risques, la structure et le fonctionnement des conseils d'administration, la rémunération des dirigeants, de la nature des actifs et d'externalités propres au secteur bancaire ». (Armour et autres 2016, p.372). Cette définition souligne le rôle déterminant de la régulation et du risque systémique dans la construction d'un dispositif de gouvernance adapté.

La gouvernance bancaire se définit aussi comme un système de contrôle hybride, combinant surveillance interne, discipline réglementaire et responsabilité publique pour assurer la confiance et la stabilité du secteur. Elle vise à instaurer un équilibre durable entre rentabilité, prudence et transparence, tout en assurant le contrôle rigoureux des dirigeants et une gestion maîtrisée des risques.

Une gouvernance bancaire efficace permet ainsi de réduire les comportements opportunistes, d'améliorer la qualité des décisions de crédit et de renforcer la confiance du public envers l'institution et le système financier dans son ensemble. (Levine, 2004)

## **II.1. Les spécificités de la gouvernance des banques islamiques:**

Les banques islamiques se distinguent fondamentalement de celle des banques conventionnelles par son ancrage éthique, religieux et social. Elles reposent sur un ensemble de principes issus de la *Sharia*, qui encadrent les activités financières en interdisant l'usure (*riba*), la spéculation excessive (*gharar*), le partage des profits et des pertes, la réalisation des transactions sur la base d'actifs réels plutôt que de dettes, l'investissement dans des secteurs conformes à l'éthique islamique et le respect strict des règles de la loi islamique. Contrairement aux banques conventionnelles, qui reposent sur le principe d'un intérêt préétabli, les banques islamiques adoptent des contrats à risque partagé, impliquant une gestion équitable, une transparence accrue et une responsabilité renforcée des dirigeants. (Bourakba, 2014, p.635).

Cette dimension religieuse confère à la gouvernance de la banque islamique une finalité plus large que la simple maximisation du profit : elle vise à promouvoir la justice, la transparence, l'équité et la responsabilité morale dans la gestion des fonds confiés. (Chapra & Ahmed, 2002)

Elle se caractérise également par un double système de gouvernance (*dual governance system*), combinant les principes classiques de la gouvernance moderne (efficacité, contrôle, transparence) avec un système de gouvernance islamique fondé sur la conformité religieuse. Ce dernier est assuré par le *Sharia Supervisory Board* (SSB), organe indépendant chargé d'évaluer la conformité des produits, contrats et décisions de la banque aux principes de la *Sharia*. Le SSB joue à la fois un rôle de "garde morale" et de "conseil juridique", garantissant la légitimité religieuse et la confiance des déposants. Cette double structure, bien qu'elle renforce la crédibilité et la résilience des banques islamiques, peut générer des tensions entre performance financière et conformité éthique, que les institutions doivent concilier à travers une gouvernance équilibrée et transparente. (Archer & Karim 2007).

Le système de gouvernance de la banque islamique s'articule ainsi entre deux logiques complémentaires mais parfois conflictuelles : une logique économique inspirée du modèle anglo-saxon et une logique religieuse imposée par la *Sharia*.

Outre la supervision charaïque, la gouvernance islamique introduit une responsabilité élargie envers l'ensemble des parties prenantes : non seulement les actionnaires, mais aussi les clients, les employés, la communauté et Dieu (*Allah*). Cette approche s'inscrit dans la logique du concept de *Maqasid al-Sharia*, qui vise à promouvoir le bien-être collectif (*maslaha*) et à prévenir toute forme d'injustice économique (Tashkandi, 2022).

Enfin, cette gouvernance repose sur des mécanismes internes renforcés; conseil d'administration, comité d'audit, comité des risques, combinés à des mécanismes religieux et réglementaires spécifiques (AAOIFI, IFSB). L'articulation entre ces structures contribue à assurer la stabilité, la transparence et la conformité du modèle bancaire islamique. Ce cadre particulier confère aux banques islamiques une résilience accrue face aux crises financières et une légitimité morale qui consolide la confiance des investisseurs et des déposants.

### **III. Analyse empirique sur un échantillon de banques islamiques du Conseil de Coopération du Golfe "CCG" (2018–2023) :**

Cette partie présente l'étude empirique menée afin d'évaluer l'influence des mécanismes de gouvernance d'entreprise sur la rentabilité économique des banques islamiques opérant dans la région du Conseil de Coopération du Golfe (CCG). L'objectif est de tester empiriquement les hypothèses formulées à partir du cadre conceptuel, en mobilisant des données réelles issues d'un échantillon de banques sélectionnées selon la disponibilité de leurs rapports financiers et de gouvernance.

Compte tenu de la diversité institutionnelle et réglementaire des pays du CCG, l'analyse s'appuie sur une approche en données de panel couvrant la période 2018–2023, permettant de prendre

en compte les différences structurelles entre banques tout en observant leur évolution dans le temps. L'étude vise ainsi à identifier les mécanismes de gouvernance les plus déterminants pour la rentabilité des banques islamiques, et à examiner dans quelle mesure la qualité de la gouvernance contribue à renforcer la stabilité et la performance de ces institutions dans un environnement financier en pleine transformation.

Afin de vérifier empiriquement les hypothèses formulées précédemment, cette étude propose un modèle économétrique simple visant à mesurer l'influence des mécanismes internes de gouvernance sur la rentabilité économique des banques islamiques du CCG.

La démarche consiste à examiner comment certaines caractéristiques de la gouvernance; telles que la composition du conseil d'administration, l'indépendance des administrateurs, la taille du *Sharia Supervisory Board* (SSB), la concentration de la propriété et la présence d'un comité d'audit; peuvent affecter la performance des banques.

La variable dépendante retenue pour mesurer la performance est le Return on Assets (ROA), indicateur classique de rentabilité des banques, tandis que les six variables indépendantes représentent les principaux mécanismes de gouvernance d'entreprise testés dans le modèle.

Cette approche vise à identifier les leviers de gouvernance les plus déterminants pour la performance des banques islamiques et à vérifier la validité empirique des hypothèses.

### III.1. Mesure des variables:

▪ **Variable dépendante : rentabilité économique ROA :** Cet indicateur mesure la capacité de la banque à générer un bénéfice à partir de l'ensemble de ses actifs. Il est couramment utilisé dans la littérature pour évaluer la performance des banques islamiques, car il traduit l'efficacité globale de la gestion et l'utilisation des ressources.

$$\text{ROA (Return on Assets)} = \text{Résultat net} / \text{Total actif} \times 100$$

▪ **Variables indépendantes : mécanismes de gouvernance :**

| Code  | Variable                                      | Définition et mesure                                                           | Hypothèse | R attendu |
|-------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| BSIZE | Taille du conseil d'administration            | Nombre total de membres siégeant au conseil à la fin de l'exercice.            | H1        | +         |
| BIND  | Indépendance du conseil                       | Proportion d'administrateurs indépendants sur le total des membres du conseil. | H2        | +         |
| BCN   | Nombre de comités du conseil d'administration | Nombre de comité au conseil d'administration.                                  | H3        | +         |

|          |                                    |                                                                                                              |    |   |
|----------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---|
| SSB      | Taille du Sharia Supervisory Board | Nombre total de membres du <i>Sharia Supervisory Board</i> (SSB) à la fin de l'exercice.                     | H4 | + |
| OWN<br>C | Concentration de la propriété      | Pourcentage du capital détenu par le plus grand actionnaire (C'est la somme des trois premiers majoritaire). | H5 | – |
| AUC      | Comité d'audit                     | Nombre total de membres siégeant au comité d'audit                                                           | H6 | + |

Afin d'éviter que la relation observée entre les variables citées ci-dessus ne soit faussée par d'autres facteurs, il a été décidé d'ajouter la variable ACT (actif des banques) comme variable de contrôle.

### III.2. Modèle empirique de mesure:

L'étude cherche à tester l'effet des mécanismes de gouvernance interne sur la performance, mesurée par le ROA. Le modèle empirique de base est un modèle de panel qui est formulé comme suit:

$$ROA_{it} = \beta_0 + \beta_1 BSIZE_{it} + \beta_2 BIND_{it} + \beta_3 BCN_{it} + \beta_4 SSB_{it} + \beta_5 OWNC_{it} + \beta_6 AUDIT_{it} + \beta_7 ACT_{it} + \varepsilon_{it}$$

où :

- **ROA<sub>it</sub>** : représente la rentabilité des actifs de la banque *i* à l'année *t*, indicateur de performance;
- **BSIZE<sub>it</sub>** : représente la **taille du conseil d'administration** de la banque *i* à la période *t*, mesurée par le nombre total de membres siégeant au conseil.
- **BIND<sub>it</sub>** : désigne le **degré d'indépendance du conseil d'administration**, calculé comme le rapport entre le nombre d'administrateurs indépendants et le nombre total de membres du conseil de la banque *i* à la période *t*.
- **BCN<sub>it</sub>** : représente le nombre de comité **du conseil d'administration** de la banque *i* à la période *t*.
- **SSB<sub>it</sub>** : représente la **taille du Sharia Supervisory Board (SSB)** de banque *i* à la période *t*, mesurée par le nombre total de ses membres.
- **OWNC<sub>it</sub>** : indique la **concentration de la propriété** au sein du capital de la banque *i* à la période *t*, mesurée par la part du plus grand actionnaire (ou la somme des trois principaux).
- **AUC<sub>it</sub>** : renvoie à la taille **d'un comité d'audit** de la banque *i* à la période *t*.
- **ACT<sub>it</sub>** : représente la valeur des actifs de la banque *i* à la période *t*
- **ε<sub>it</sub>**: est le terme d'erreur aléatoire, supposé capturer les facteurs non observés qui peuvent influencer la rentabilité des banques.
- **β<sub>0</sub>** : est la constante du modèle.
- **β<sub>1</sub>...β<sub>7</sub>**:représentent les coefficients à estimer, traduisant l'effet marginal de chaque mécanisme de gouvernance sur la performance.

### III.3. L'échantillon de l'étude :

L'échantillon de l'étude se compose des banques islamiques sélectionnées selon la disponibilité des données financières et de gouvernance sur la période 2018–2023:

**Tableau 1. L'échantillon de l'étude**

| Le Pays             | La banque                | Le code |
|---------------------|--------------------------|---------|
| Émirats arabes unis | Dubai Islamic Bank       | DIB     |
| Bahrain             | Khaleeji Commercial Bank | KHCB    |
|                     | Al Salam Bank            | ASB     |
|                     | Bahrain Islamic Bank     | BisB    |
| Arabie saoudite     | Bank AlJazira            | BAJ     |
|                     | AL RAJHI BANK            | ARAJB   |
|                     | Alinma Bank              | INMB    |
| Oman                | Alizz Islamic Bank       | ALIZIB  |
| Koweït              | Kuwait Finance House     | KFH     |
| Qatar               | Qatar Islamic Bank       | QIB     |
|                     | Masraf Al Rayan          | MARK    |

**Source :** Élaboré par l'auteur.

### III.4. L'estimation:

L'utilisation des modèles de données de panel implique l'estimation des coefficients selon trois approches distinctes :

- **Le modèle Pooled OLS** : il suppose l'homogénéité totale entre les unités. Dans notre cas, cela revient à considérer que les banques étudiées ne présentent pas de spécificités propres et qu'elles peuvent être regroupées dans un modèle unique sans effets individuels.
- **Le modèle à effets fixes (Fixed Effects Model)** : il tient compte des caractéristiques propres à chaque unité, supposées constantes dans le temps. Ces spécificités apparaissent à travers une constante spécifique pour chaque banque, permettant ainsi de contrôler les effets non observés et invariables.
- **Le modèle à effets aléatoires (Random Effects Model)** : il considère que les caractéristiques propres aux unités varient de manière aléatoire et ne sont pas corrélées avec les variables explicatives. Ce modèle permet d'introduire une composante d'erreur spécifique à chaque banque, supposée aléatoire dans le temps.

En ce qui nous concerne dans ce papier, nous procéderons dans un premier temps à l'estimation des trois types de modèles. Nous utiliserons ensuite les tests spécifiques aux données de panel afin de déterminer le modèle le plus approprié pour tester nos hypothèses.

Toutefois, afin d'éviter tout problème de multicolinéarité, il est nécessaire de vérifier au préalable que nos variables explicatives ne présentent pas de corrélation excessive entre elles. Après l'introduction des données, le logiciel EViews 12 fournit la matrice de corrélation suivante :

**Tableau 2. Matrice de corrélation**

|              | <b>BSIZE</b> | <b>BIND</b>  | <b>BCN</b> | <b>SSB</b> | <b>OWNC</b> | <b>AUC</b> | <b>ACT</b> |
|--------------|--------------|--------------|------------|------------|-------------|------------|------------|
| <b>BSIZE</b> | 1            | <b>-0.79</b> | 0.46       | 0.40       | -0.43       | 0.41       | 0.66       |
| <b>BIND</b>  | <b>-0.79</b> | 1            | -0.52      | -0.28      | 0.50        | -0.12      | -0.38      |
| <b>BCN</b>   | 0.46         | -0.52        | 1          | 0.39       | -0.23       | 0.24       | 0.28       |
| <b>SSB</b>   | 0.40         | -0.28        | 0.39       | 1          | -0.32       | 0.47       | 0.57       |
| <b>OWNC</b>  | -0.43        | 0.50         | -0.23      | -0.32      | 1           | -0.10      | -0.33      |
| <b>AUC</b>   | 0.41         | -0.12        | 0.24       | 0.47       | -0.10       | 1          | 0.59       |
| <b>ACT</b>   | 0.66         | -0.38        | 0.28       | 0.57       | -0.33       | 0.59       | 1          |

**Source :** Elaboré par l'auteur à partir des résultats d'EViews.

Nous constatons qu'il existe une forte corrélation entre les deux variables explicatives **BSIZE** et **BIND**. Il est donc nécessaire d'exclure l'une de ces deux variables du modèle afin d'éviter un problème de multicolinéarité.

#### III.4.1. Estimation du modèle Pooled OLS:

À partir de la sortie Eviews, nous obtenons l'estimation suivante :

$$ROA_{it} = 2.23 + 0.021BSIZE_{it} - 0.02BCN_{it} - 0.12SSB_{it} - 0.013OWNC_{it} - 0.17AUC_{it} + 0.01ACT_{it}$$

(0.005)\*      (0.73)      (0.97)      (0.24)      (0.00)      (0.13)      (0.00)

$R^2=0.46$     Adj  $R^2=0.41$      $N=66$      $DW=1.24$

(\*) Les valeurs ( ) représentent les probabilités d'erreur (prob).

Le modèle Pooled OLS a été estimé dans un premier temps afin d'obtenir une base de comparaison. Les résultats montrent que seules deux variables présentent un effet significatif sur la performance (ROA) : la taille du conseil d'administration (BSIZE) et le comité d'audit (AUC). Les autres mécanismes de gouvernance ne présentent aucun effet statistiquement significatif. Toutefois, le modèle Pooled ne tient pas compte des hétérogénéités non observées entre les banques.

Par conséquent, et conformément aux exigences des données de panel, nous procédons à l'estimation des modèles à effets fixes et à effets aléatoires afin de déterminer l'approche la plus appropriée, en utilisant notamment le test de Hausman.

### III.4.2. Estimation du modèle à effets fixes:

À partir de la sortie du logiciel Eviews, nous obtenons les résultats suivants :

$$ROA_{it} = 2.01 - 0.05BSIZE_{it} - 0.02BCN_{it} + 0.09SSB_{it} + 0.013OWNC_{it} - 0.32AUC_{it} + 0.001ACT_{it}$$

(0.09)\*      (0.50)      (0.85)      (0.65)      (0.09)      (0.019)      (0.70)

Fixed Effects :

|           |           |
|-----------|-----------|
| DIB—C     | 0.604928  |
| KHCB—C    | -1.505683 |
| ASB—C     | 0.304562  |
| BISB—C    | -1.335295 |
| BAJ—C     | -0.227228 |
| ARAJB—C   | 1.353404  |
| INMB—C    | 1.144119  |
| ALIZIB--C | -1.856648 |
| KFH—C     | 0.137753  |
| QIB—C     | 0.983604  |
| MARK—C    | 0.396485  |

R<sup>2</sup>=0.71    Adj R<sup>2</sup>=0.62    N=66    DW=1.98

(\*) Les valeurs ( ) représentent les probabilités d'erreur (prob).

Avant d'estimer le modèle à effets aléatoires, il est nécessaire de déterminer si le modèle à effets fixes apporte une amélioration significative par rapport au modèle Pooled. En effet, si les effets fixes s'avèrent pertinents, il devient inutile d'estimer le modèle à effets aléatoires. Pour effectuer ce choix, nous appliquons le test F des effets individuels, qui permet de tester les hypothèses suivantes :

- H<sub>0</sub> : le modèle Pooled est approprié (absence d'effets fixes).
- H<sub>A</sub> : le modèle à effets fixes est préférable (présence d'effets individuels significatifs).

Eviews permet d'appliquer ce test, et les résultats obtenus sont les suivants:

Redundant Fixed Effects Tests

Pool: BQUES

Test cross-section fixed effects

| Effects Test             | Statistic | d.f.    | Prob.  |
|--------------------------|-----------|---------|--------|
| Cross-section F          | 4.298057  | (10,49) | 0.0003 |
| Cross-section Chi-square | 41.563963 | 10      | 0.0000 |

Eviews permet d'appliquer le test F des effets individuels (Redundant Fixed Effects Test). Les résultats obtenus montrent que les deux statistiques (Cross-section F et Cross-section Chi-square) sont significatives au seuil de 1 %, avec des probabilités respectives de 0.0003 et 0.0000. Ainsi, nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle le modèle Pooled est suffisant. Ces résultats confirment la

présence d'effets fixes significatifs et indiquent que le modèle à effets fixes est plus approprié que le modèle Pooled.

Afin de vérifier si le modèle à effets fixes constitue effectivement l'approche la plus appropriée pour répondre à nos questions de recherche, il est nécessaire d'estimer également les coefficients du troisième type de modèle, à savoir le modèle à effets aléatoires.

#### III.4.3. Estimation du modèle à effets aléatoires :

À partir de la sortie du logiciel EViews, nous obtenons les résultats suivants :

$$\text{ROA}_{it} = 1.99 - 0.027 \text{BSIZE}_{it} + 0.046 \text{BCN}_{it} + 0.016 \text{SSB}_{it} - 0.006 \text{OWNC}_{it} - 0.23 \text{AUC}_{it} + 0.008 \text{ACT}_{it}$$

(0.027)\*      (0.66)      (0.63)      (0.90)      (0.09)      (0.046)      (0.00)

Random Effects

|           |           |
|-----------|-----------|
| DIB—C     | 0.272247  |
| KHCB—C    | -0.305788 |
| ASB--C    | 0.155844  |
| BISB--C   | -0.177436 |
| BAJ—C     | -0.458775 |
| ARAJB--C  | 0.176619  |
| INMB--C   | 0.408242  |
| ALIZIB--C | -0.521890 |
| KFH--C    | -0.193223 |
| QIB—C     | 0.518677  |
| MARK--C   | 0.125482  |

$R^2=0.20$     Adj  $R^2=0.12$      $N=66$      $DW=1.47$

(\*) Les valeurs ( ) représentent les probabilités d'erreur (prob).

À partir de la sortie du logiciel EViews, nous obtenons les résultats suivants. Le modèle à effets aléatoires suppose que les spécificités propres à chaque banque varient de manière aléatoire et qu'elles ne sont pas corrélées avec les variables explicatives du modèle.

Après avoir estimé les coefficients du modèle à effets aléatoires, il est nécessaire de déterminer lequel des deux modèles — effets fixes ou effets aléatoires — est le plus approprié pour nos données.

Pour cela, nous recourons au test de Hausman, qui permet de tester les hypothèses suivantes :

- **H0** : le modèle à effets aléatoires est approprié ;
- **HA** : le modèle à effets fixes doit être retenu.

Eviews permet d'appliquer ce test, et les résultats obtenus sont les suivants :

Correlated Random Effects - Hausman Test

Pool: BQUES

Test cross-section random effects

| Test Summary         | Chi-Sq.<br>Statistic | Chi-Sq. d.f. | Prob.  |
|----------------------|----------------------|--------------|--------|
| Cross-section random | 17.635972            | 6            | 0.0072 |

Le test de Hausman permet de déterminer si le modèle à effets aléatoires constitue une alternative appropriée au modèle à effets fixes. Les résultats du test ( $\chi^2 = 17.635$  ; p-value = 0.0072) indiquent que la probabilité associée est inférieure au seuil de 5 %. Ainsi, nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle les effets individuels ne sont pas corrélés avec les variables explicatives. En conséquence, le modèle à effets fixes doit être retenu comme modèle final pour analyser la relation entre les mécanismes de gouvernance et la performance des banques.

Avant d'interpréter la signification économique des résultats, il est nécessaire de vérifier la validité statistique du modèle retenu. Cette étape permet de s'assurer que le modèle à effets fixes satisfait les conditions économétriques requises et que les estimations obtenues sont fiables.

**Tableau 3. Résultats de l'estimation du modèle à effets fixes**

|           | Variable | Valeur | Prob  | Décision                             |
|-----------|----------|--------|-------|--------------------------------------|
| $\beta_0$ | -        | 2.01   | 0.09  | Coefficient moyennement significatif |
| $\beta_1$ | BSIZE    | -0.05  | 0.50  | Coefficient non significatif         |
| $\beta_2$ | BCN      | -0.02  | 0.85  | Coefficient non significatif         |
| $\beta_3$ | SSB      | 0.09   | 0.65  | Coefficient non significatif         |
| $\beta_4$ | OWNC     | 0.013  | 0.09  | Coefficient moyennement significatif |
| $\beta_5$ | AUC      | -0.32  | 0.019 | Coefficient significatif             |
| $\beta_6$ | ACT      | 0.001  | 0.70  | Coefficient non significatif         |
| $R^2$     | 0.7147   |        |       |                                      |
| Adj $R^2$ | 0.62     |        |       |                                      |
| DW        | 1.98     |        |       |                                      |

**Source :** Élaboré par l'auteur à partir des résultats d'EViews.

Le coefficient de détermination  $R^2=0,7147$  indique que 71,47 % de la variation de la variable dépendante, à savoir le ROA, est expliquée par les variables explicatives du modèle. Il s'agit d'un très bon niveau d'ajustement pour un modèle de données de panel, notamment dans le secteur bancaire où la performance financière dépend souvent de facteurs difficiles à capter.

La statistique de Durbin–Watson (DW=1,98) est très proche de la valeur de référence 2, ce qui signifie que les erreurs du modèle ne présentent pas d'autocorrélation. Ce résultat confirme la bonne spécification du modèle et renforce la fiabilité des estimations obtenues.

En ce qui concerne les coefficients, certains présentent une significativité moyenne (p-value proche de 0,10). Cela signifie qu'ils ne sont pas significatifs au seuil conventionnel de 5 %, mais qu'ils indiquent néanmoins une influence potentiellement pertinente sur la performance, détectée au seuil de 10 %. Leur interprétation doit être menée avec prudence, car il s'agit d'effets faibles ou émergents pouvant traduire des dynamiques structurelles moins marquées.

De manière générale, l'ensemble de ces éléments permet de conclure que le modèle à effets fixes est statistiquement valide, correctement spécifié et que les résultats obtenus peuvent être interprétés avec un niveau de confiance satisfaisant.

Parmi les variables explicatives du modèle, **OWNC** (concentration de l'actionnariat) présente un coefficient moyennement significatif ( $\beta_4 = -0.13$  ;  $p = 0.09$ ). Ce niveau de significativité, atteint au seuil de 10 %, suggère une influence potentielle de la concentration du capital sur la performance financière des banques, bien qu'elle ne soit pas statistiquement confirmée au seuil conventionnel de 5%. Le signe négatif du coefficient indique qu'une concentration plus élevée du capital est associée à une diminution du ROA. Cela peut être interprété comme le fait que la présence d'actionnaires dominants pourrait réduire l'efficacité de la gouvernance en limitant la diversité des points de vue, en renforçant l'asymétrie d'information ou en favorisant des décisions orientées vers les intérêts des actionnaires majoritaires plutôt que vers ceux de l'ensemble des parties prenantes.

Toutefois, compte tenu de sa significativité moyenne, cette conclusion doit rester prudente. Elle constitue néanmoins une piste intéressante pour des analyses complémentaires portant sur l'impact de la structure de propriété dans le secteur bancaire.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des variables explicatives, une seule présente un coefficient significatif au seuil de 5 %, à savoir **AUC** ( $\beta_5 = -0.32$  ;  $p = 0.019$ ). Ce résultat montre que la taille du comité d'audit exerce un effet réel et statistiquement prouvé sur la performance des banques étudiées. Plus précisément, un comité d'audit plus large tend à réduire le ROA, ce qui peut s'expliquer par une surcharge administrative, une complexité organisationnelle accrue ou une dilution de la responsabilité au sein du comité, susceptibles d'affecter négativement l'efficacité de la surveillance.

Enfin, les autres variables (BSIZE, BCN, SSB et ACT) présentent des p-values largement supérieures au seuil de 10 %, ce qui indique qu'aucun effet significatif n'a été détecté dans ce modèle.

#### III.4.4. Interprétation économique des résultats du modèle à effets fixes:

Afin de compléter l'analyse, il est essentiel d'examiner les effets des variables explicatives sur la rentabilité dans le cadre du modèle à effets fixes. L'interprétation des coefficients repose sur leur signe, leur amplitude et leur significativité statistique, ce qui permet d'identifier les variables ayant une influence significative sur la performance financière, ainsi que celles dont l'effet apparaît limité dans l'échantillon étudié.

**Tableau (4). Interprétation économique des coefficients estimés**

| Variable | Valeur du coefficient | Prob | Validation des hypothèses | Signification économique                                                                                                   |
|----------|-----------------------|------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BSIZE    | -0.05                 | 0.50 | H1                        | La taille du conseil d'administration n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité. Autrement dit, l'augmentation ou la |

|      |                   |       |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------|-------------------|-------|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|      |                   |       |    | réduction du nombre d'administrateurs ne semble pas influencer la performance financière des banques étudiées.                                                                                                                                                                                                                                                         |
| BIND | Correlation -0.79 |       | H2 | Cette variable est fortement corrélée à BSIZE et a été <b>retirée du modèle</b> pour éviter la multicolinéarité. H2 ne peut pas être testée empiriquement dans notre modèle final. Nous ne disposons donc pas de résultat économétrique robuste sur l'effet des administrateurs indépendants.                                                                          |
| BCN  | -0.02             | 0.85  | H3 | Le nombre de comités au sein du conseil d'administration n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité. Ce résultat laisse penser que la création d'un plus grand nombre de comités spécialisés – bien que généralement destinée à améliorer la gouvernance et la surveillance – ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de la performance financière. |
| SSB  | 0.09              | 0.65  | H4 | La taille du Sharia Supervisory Board n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité. Cela suggère que l'élargissement de la supervision religieuse ne modifie pas directement la performance financière des banques islamiques étudiées.                                                                                                                             |
| OWNC | 0.013             | 0.09  | H5 | Une structure de propriété plus concentrée est associée à une baisse de la performance, mais l'effet reste modeste et significatif uniquement à un seuil de 10 %. Cela va dans le sens de l'idée que des actionnaires dominants peuvent imposer des décisions alignées sur leurs intérêts au détriment de la performance globale.                                      |
| AUC  | -0.32             | 0.019 |    | La taille du comité d'audit exerce un effet négatif et significatif sur la rentabilité. Une                                                                                                                                                                                                                                                                            |

|     |       |      |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----|-------|------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     |       |      | H6 | augmentation d'une unité de la taille du comité réduit le ROA de 0,32 %. Ce résultat suggère qu'un comité d'audit trop étendu peut générer une perte d'efficacité décisionnelle, une coordination plus lourde ou une dilution des responsabilités, ce qui nuit à la performance financière. le comité d'audit peut donc devenir lourd, moins réactif, et générer des coûts d'organisation supérieurs aux gains de contrôle. |
| ACT | 0.001 | 0.70 |    | La taille de la banque n'a pas d'effet significatif sur la rentabilité. Cela signifie que l'augmentation des actifs ne se traduit pas automatiquement par une amélioration du ROA dans les banques étudiées.                                                                                                                                                                                                                |

Source : Elaboré par l'auteur à partir des résultats d'EViews.

### I. Interprétation des effets spécifiques aux banques :

Afin de compléter l'analyse, il est essentiel d'examiner les effets spécifiques associés à chaque banque dans le modèle à effets fixes. Ces coefficients individuels permettent d'identifier la part de la performance propre à chaque établissement, indépendamment des variables explicatives retenues dans le modèle.

Tableau (5). Coefficients fixes particuliers ( $\beta_0$ ) par banque

| Banques | Valeurs Coef. Fixe particulier ( $\beta_0$ ) |
|---------|----------------------------------------------|
| DIB     | 0.604928                                     |
| KHCB    | -1.505683                                    |
| ASB     | 0.304562                                     |
| BISB    | -1.335295                                    |
| BAJ     | -0.227228                                    |
| ARAJB   | 1.353404                                     |
| INMB    | 1.144119                                     |
| ALIZIB  | -1.856648                                    |
| KFH     | 0.137753                                     |
| QIB     | 0.983604                                     |
| MARK    | 0.396485                                     |

Source : Elaboré par l'auteur à partir des résultats d'EViews.

Les coefficients individuels du modèle à effets fixes représentent la part de la rentabilité qui n'est pas expliquée par les variables explicatives du modèle, mais qui est attribuable aux caractéristiques propres à chaque banque. Ces effets spécifiques reflètent des facteurs intrinsèques tels que la réputation et l'image de marque, la qualité du management, la culture organisationnelle, la

qualité de la gestion des risques, l'efficacité opérationnelle ou encore la stratégie adoptée par la banque.

Ainsi, plus la valeur de cet effet fixe particulier est élevée, plus la banque peut être considérée comme intrinsèquement performante, indépendamment des variables de gouvernance incluses dans le modèle. À l'inverse, une valeur négative suggère une performance structurellement plus faible, liée à des facteurs internes non mesurés.

Si nous souhaitons classer les banques de notre échantillon sur la base de ce critère, nous obtenons le classement suivant :

**Tableau 6. Classement des banques selon leurs effets fixes particuliers ( $\beta_0$ )**

| Banques | Coef. Fixe particulier ( $\beta_0$ ) |
|---------|--------------------------------------|
| ARAJB   | 1.353404                             |
| INMB    | 1.144119                             |
| QIB     | 0.983604                             |
| DIB     | 0.604928                             |
| MARK    | 0.396485                             |
| ASB     | 0.304562                             |
| KFH     | 0.137753                             |
| BAJ     | -0.227228                            |
| BISB    | -1.335295                            |
| KHCB    | -1.505683                            |
| ALIZIB  | -1.856648                            |

**Source :** Élaboré par l'auteur à partir des résultats d'EViews.

La banque ARAJB présente l'effet fixe le plus élevé parmi l'ensemble des banques de l'échantillon. Cela signifie qu'elle bénéficie d'une performance structurelle intrinsèque supérieure à celle des autres établissements, indépendamment des variables explicatives du modèle. Autrement dit, même lorsque l'on neutralise l'influence des mécanismes de gouvernance, ARAJB conserve un avantage de performance lié à ses caractéristiques propres.

#### **IV. Discussion des résultats:**

Les résultats issus du modèle à effets fixes permettent de répondre directement aux questions posées dans l'introduction et d'évaluer la pertinence des mécanismes de gouvernance dans la performance des banques islamiques du CCG.

##### **IV.1. Réponse aux questions et hypothèses:**

Les estimations montrent que la gouvernance exerce un rôle réel mais limité dans l'explication de la performance des banques islamiques étudiées. Parmi l'ensemble des mécanismes intégrés au modèle, seules deux variables influencent significativement – ou faiblement – la rentabilité :

- la concentration de la propriété (OWNC), dont l'effet négatif apparaît faiblement significatif au seuil de 10 % ;

- la taille du comité d'audit (AUC), qui présente un effet significatif au seuil de 5 %, mais avec un signe négatif, contrairement à l'hypothèse théorique.

Les autres mécanismes (taille du conseil, nombre de comités, taille du SSB, taille de la banque) ne montrent aucun effet significatif dans notre modèle.

Ces résultats soulignent que la performance des banques islamiques du Golfe dépend davantage de facteurs internes spécifiques à chaque institution (captés par les effets fixes propres à chaque banque) que de la structure formelle de leur gouvernance.

#### **IV. Mise en perspective des résultats avec la littérature :**

Les résultats obtenus s'inscrivent dans un ensemble de travaux qui montrent que l'effet des mécanismes de gouvernance sur la performance des banques, et plus spécifiquement des banques islamiques, est loin d'être univoque. La littérature empirique aboutit en effet à des conclusions souvent contrastées, dépendant du contexte institutionnel, de la période étudiée, des variables de gouvernance retenues et des indicateurs de performance utilisés.

S'agissant d'abord de la structure du conseil d'administration (taille et comités), l'absence d'effet significatif dans notre modèle rejoint un courant de travaux qui mettent en évidence une relation faible ou instable entre les caractéristiques du conseil et la performance bancaire. Certaines études sur les grandes banques internationales, comme celle d'Adams et Mehran (2012), mettent en évidence une association positive entre la taille du conseil et la performance dans un contexte spécifique de grandes holdings bancaires américaines, tandis que d'autres travaux, y compris sur les banques islamiques, soulignent surtout le rôle de la qualité de la gouvernance plutôt que celui de ses seules dimensions quantitatives. Dans ce cadre, nos résultats suggèrent que, pour les banques islamiques du CCG, le simple accroissement du nombre d'administrateurs ou de comités ne se traduit pas par un gain mesurable en termes de rentabilité.

Concernant le Sharia Supervisory Board (SSB), notre résultat, absence d'effet significatif de la taille du SSB, contraste avec plusieurs études qui mettent en avant un lien entre certaines caractéristiques du SSB (taille, expertise, indépendance, fréquence des réunions) et la performance ou la qualité de la gouvernance des banques islamiques. Mollah et Zaman (2015), par exemple, montrent que la supervision charaïque peut contribuer positivement à la performance lorsqu'elle joue un rôle effectif de contrôle, tandis que Nomran et al. (2018) et d'autres travaux ultérieurs confirment l'importance des attributs du SSB dans l'explication de la performance. La divergence avec nos résultats peut s'expliquer, entre autres, par la manière dont la variable est mesurée (taille seule, sans dimensions qualitatives) et par une éventuelle faible variabilité des SSB dans les banques du CCG sur la période considérée.

En ce qui concerne la structure de propriété (OWNC), l'effet négatif faiblement significatif que nous mettons en évidence s'inscrit dans la logique de la théorie de l'agence et trouve un écho dans certains travaux montrant que des structures de propriété très concentrées peuvent favoriser des

comportements opportunistes des actionnaires dominants ou une capture des décisions au détriment des intérêts minoritaires. Des études comme celles de La Porta et al. (1999) ou, plus largement, la littérature sur les systèmes à propriété concentrée, soulignent ces risques, même si les résultats restent hétérogènes selon les contextes et les secteurs. Dans le cas des banques islamiques du CCG, où les États, les familles ou les groupes dominants jouent un rôle historique important, notre résultat suggère l'existence d'un effet de ce type, mais d'ampleur limitée.

Enfin, le résultat le plus marquant concerne la taille du comité d'audit (AUC), dont le coefficient est significatif et négatif. La plupart des travaux sur la gouvernance d'entreprise considèrent qu'un comité d'audit efficace – par sa compétence, son indépendance et son activité – contribue positivement à la qualité de l'information financière et, indirectement, à la performance. Dans le cas des banques islamiques, certaines études récentes mettent également en avant le rôle positif des dispositifs de contrôle et de conformité, y compris lorsqu'ils sont articulés aux organes de gouvernance charaïque. Le signe négatif obtenu dans notre modèle ne remet pas nécessairement en cause ces résultats, mais peut traduire, dans notre échantillon, les coûts organisationnels et la complexité supplémentaire associés à des comités d'audit de grande taille, dans un environnement déjà fortement régulé et doté de multiples niveaux de contrôle. Il s'agit donc d'un résultat empirique spécifique, qui mérite d'être interprété avec prudence et qui appelle des investigations complémentaires, notamment en intégrant des indicateurs qualitatifs de fonctionnement des comités.

Dans l'ensemble, nos résultats confirment surtout ce que souligne la littérature la plus récente sur les banques islamiques : l'impact des mécanismes de gouvernance est contingent et dépend fortement du contexte, de la manière dont ces mécanismes sont opérationnalisés et de la qualité réelle de leur mise en œuvre, plus que de leurs seules caractéristiques formelles.

## **V. Conclusion :**

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'impact des mécanismes de gouvernance sur la rentabilité économique des banques islamiques opérant dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) au cours de la période 2018–2023. En mobilisant un modèle de données de panel et en appliquant les tests économétriques standards (F-test, Breusch-Pagan, Hausman), nos résultats montrent que la gouvernance exerce un rôle réel mais limité dans l'explication de la rentabilité des banques islamiques étudiées.

Parmi les mécanismes intégrés au modèle, seules deux variables se révèlent significatives :

- la concentration de la propriété (OWNC), dont l'effet négatif est faiblement significatif ;
- la taille du comité d'audit (AUC), dont l'effet significatif s'avère négatif, en contradiction avec les attentes théoriques.

Les autres variables; taille du conseil d'administration, nombre de comités, taille du Sharia Supervisory Board (SSB) et taille de la banque, ne présentent aucun effet significatif. Ces résultats suggèrent que la performance des banques islamiques du CCG ne dépend pas prioritairement de la configuration formelle de leurs mécanismes de gouvernance, mais plutôt de facteurs internes propres à chaque institution, tels que la qualité de la gestion, l'efficacité opérationnelle, la réputation, la gestion des risques, la stratégie ou encore le degré de digitalisation. Ces facteurs sont en partie captés par les effets fixes mis en évidence dans notre modèle.

Sur le plan théorique, cette recherche confirme que les mécanismes traditionnels de gouvernance n'opèrent pas de manière uniforme dans le secteur bancaire islamique, en raison de ses spécificités structurelles : double logique de gouvernance (économique et religieuse), rôle du Sharia Supervisory Board, contraintes réglementaires renforcées et contexte institutionnel relativement homogène dans les pays du Golfe. Les résultats obtenus invitent ainsi à repenser la manière dont la gouvernance islamique influence réellement la performance, et à considérer que sa valeur ajoutée pourrait se situer davantage dans sa qualité d'exécution que dans sa structure formelle.

Cette étude comporte néanmoins plusieurs limites. D'une part, les variables utilisées appréhendent la gouvernance de manière essentiellement structurelle, sans prendre en compte des dimensions qualitatives telles que les compétences, l'expérience et la participation des membres aux réunions. D'autre part, l'analyse se concentre uniquement sur les banques islamiques du CCG, ce qui invite à la prudence dans la généralisation des résultats. Enfin, la performance a été mesurée à travers un indicateur unique (ROA), alors que d'autres dimensions de performance financière (ROI et EVA), ou opérationnelle pourraient enrichir l'analyse.

Au regard de ces limites, plusieurs perspectives de recherche se dégagent. Des travaux futurs pourraient intégrer des indicateurs qualitatifs de gouvernance, ou mobiliser des mesures alternatives de performance.

En définitive, nos résultats montrent que la performance des banques islamiques du Golfe dépend moins des structures formelles de gouvernance que de leur mise en œuvre effective et de la capacité des dirigeants à gérer les défis spécifiques de la finance islamique dans un environnement en profonde transformation. Cette étude apporte ainsi une contribution utile à la compréhension des mécanismes réels de gouvernance au sein des banques islamiques et ouvre la voie à de nouvelles recherches permettant d'en saisir toute la complexité.

- **Références:**

1. Adams, R., & Mehran, H. (2012). *Bank board structure and performance: Evidence for large bank holding companies*. Journal of Financial Intermediation, 21(2), 243–267.
2. Archer, S., & Karim, R. A. A. (2007). *Islamic Finance: The Regulatory Challenge*. John Wiley & Sons.
3. Armour, J., Awrey, D., et al. (2016). *Bank Governance*. ECGI Law Working Paper n° 316/2016, European Corporate Governance Institute.
4. Basel Committee on Banking Supervision. (2015). *Corporate Governance Principles for Banks*. Bank for International Settlements.
5. Belkhir, M. (2007). *Gouvernance bancaire: Analyse théorique et études empiriques*. Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université d'Orléans.
6. Bourakba, C. (2014). *The impact of corporate governance on the financial performance of Islamic banks: Evidence from the GCC Region*. Journal of US-China Public Administration, 635.
7. Chapra, M. U., & Ahmed, H. (2002). *Corporate Governance in Islamic Financial Institutions*. Islamic Development Bank, Islamic Research and Training Institute (IRTI), Occasional Paper No. 6.
8. Ciancanelli, P., & Reyes Gonzalez, J. A. (2000). *Corporate Governance in Banking: A Conceptual Framework*. Financial Reporting Council, UK Corporate Governance Code.
9. Erkens, D. H., Hung, M., & Matos, P. (2012). *Corporate governance in the 2007–2008 financial crisis: Evidence from financial institutions worldwide*. Journal of Corporate Finance, 18(2), 389–411.
10. La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., & Vishny, R. W. (1999). *Corporate ownership around the world*. The Journal of Finance, 54(2), 471–517.
11. Levine, R. (2004). *The corporate governance of banks: A concise discussion of concepts and evidence*. World Bank Policy Research Working Paper No. 3404.
12. Mollah, S., & Zaman, M. (2015). *Shari'ah supervision, corporate governance and performance: Conventional vs. Islamic banks*. Journal of Banking & Finance, 58, 418–435.
13. Nomran, N. M., Haron, R., & Hassan, R. (2018). *Shari'ah supervisory board characteristics effects on Islamic banks' performance: Evidence from Malaysia*. International Journal of Bank Marketing, 36(2), 290–304.
14. Rachuba, J. (2023). *Corporate Governance in banks: A Literature Review*. Scientific Papers of Silesian University of Technology, Organization and Management Series No. 18, 538.
15. Spong, K., & Sullivan, R. (2007). *Corporate governance and bank performance*. In B. E. Gup (Ed.), *Corporate Governance in Banking: A Global Perspective*. Edward Elgar.
16. Tashkandi, S. (2022). *The role of Sharia Supervisory Boards in enhancing financial performance: Evidence from GCC Islamic banks*. Journal of Islamic Accounting and Business Research, 13(7), 1058–1075.

- **Annexes :**

Dependent Variable: ?ROA  
Method: Pooled Least Squares  
Date: 11/21/25 Time: 18:37  
Sample: 2018 2023  
Included observations: 6  
Cross-sections included: 11  
Total pool (balanced) observations: 66

**TAB2**

| Variable              | Coefficient | Std. Error         | t-Statistic | Prob.     |
|-----------------------|-------------|--------------------|-------------|-----------|
| C                     | 2.228254    | 0.769678           | 2.895045    | 0.0053    |
| ?BSIZE                | 0.020939    | 0.059944           | 0.349313    | 0.7281    |
| ?SSB                  | -0.123383   | 0.103935           | -1.187113   | 0.2399    |
| ?BCN                  | -0.002796   | 0.097228           | -0.028759   | 0.9772    |
| ?OWNC                 | -0.013050   | 0.003622           | -3.603310   | 0.0006    |
| ?AUC                  | -0.169060   | 0.112339           | -1.504909   | 0.1377    |
| ?ACT                  | 0.009729    | 0.002285           | 4.257386    | 0.0001    |
| Root MSE              | 0.643795    | R-squared          |             | 0.464409  |
| Mean dependent var    | 1.161818    | Adjusted R-squared |             | 0.409943  |
| S.D. dependent var    | 0.886434    | S.E. of regression |             | 0.680916  |
| Akaike info criterion | 2.169249    | Sum squared resid  |             | 27.35517  |
| Schwarz criterion     | 2.401485    | Log likelihood     |             | -64.58522 |
| Hannan-Quinn criter.  | 2.261017    | F-statistic        |             | 8.526463  |
| Durbin-Watson stat    | 1.246900    | Prob(F-statistic)  |             | 0.000001  |

Dependent Variable: ?ROA  
Method: Pooled Least Squares  
Date: 11/21/25 Time: 18:39  
Sample: 2018 2023  
Included observations: 6  
Cross-sections included: 11  
Total pool (balanced) observations: 66

**(TAB3)**

| Variable              | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|-----------------------|-------------|------------|-------------|--------|
| C                     | 2.013556    | 1.178547   | 1.708507    | 0.0939 |
| ?BSIZE                | -0.050944   | 0.076399   | -0.666812   | 0.5080 |
| ?SSB                  | 0.091508    | 0.202438   | 0.452029    | 0.6532 |
| ?BCN                  | -0.021127   | 0.116901   | -0.180721   | 0.8573 |
| ?OWNC                 | 0.013156    | 0.007773   | 1.692439    | 0.0969 |
| ?AUC                  | -0.324290   | 0.134416   | -2.412573   | 0.0196 |
| ?ACT                  | 0.001495    | 0.003939   | 0.379633    | 0.7059 |
| Fixed Effects (Cross) |             |            |             |        |
| DIB—C                 | 0.604928    |            |             |        |
| KHCB—C                | -1.505683   |            |             |        |
| ASB—C                 | 0.304562    |            |             |        |
| BISB—C                | -1.335295   |            |             |        |
| BAJ—C                 | -0.227228   |            |             |        |
| ARAJB--C              | 1.353404    |            |             |        |
| INMB—C                | 1.144119    |            |             |        |
| ALIZIB--C             | -1.856648   |            |             |        |
| KFH—C                 | 0.137753    |            |             |        |
| QIB—C                 | 0.983604    |            |             |        |
| MARK--C               | 0.396485    |            |             |        |
| Effects Specification |             |            |             |        |

Cross-section fixed (dummy variables)

|                       |          |                    |           |
|-----------------------|----------|--------------------|-----------|
| Root MSE              | 0.469892 | R-squared          | 0.714680  |
| Mean dependent var    | 1.161818 | Adjusted R-squared | 0.621514  |
| S.D. dependent var    | 0.886434 | S.E. of regression | 0.545345  |
| Akaike info criterion | 1.842522 | Sum squared resid  | 14.57268  |
| Schwarz criterion     | 2.406524 | Log likelihood     | -43.80324 |
| Hannan-Quinn criter.  | 2.065386 | F-statistic        | 7.671045  |
| Durbin-Watson stat    | 1.981061 | Prob(F-statistic)  | 0.000000  |

Dependent Variable: ?ROA **TAB4**

Method: Pooled EGLS (Cross-section random effects)

Date: 11/21/25 Time: 18:42

Sample: 2018 2023

Included observations: 6

Cross-sections included: 11

Total pool (balanced) observations: 66

Swamy and Arora estimator of component variances

| Variable               | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|------------------------|-------------|------------|-------------|--------|
| C                      | 1.991487    | 0.877517   | 2.269457    | 0.0269 |
| ?BSIZE                 | -0.027743   | 0.063804   | -0.434812   | 0.6653 |
| ?SSB                   | 0.015976    | 0.132137   | 0.120901    | 0.9042 |
| ?BCN                   | 0.046246    | 0.098159   | 0.471129    | 0.6393 |
| ?OWNC                  | -0.006838   | 0.004730   | -1.445658   | 0.1536 |
| ?AUC                   | -0.236823   | 0.116510   | -2.032643   | 0.0466 |
| ?ACT                   | 0.008011    | 0.002704   | 2.962518    | 0.0044 |
| Random Effects (Cross) |             |            |             |        |
| DIB--C                 | 0.272247    |            |             |        |
| KHCB--C                | -0.305788   |            |             |        |
| ASB--C                 | 0.155844    |            |             |        |
| BISB--C                | -0.177436   |            |             |        |
| BAJ--C                 | -0.458775   |            |             |        |
| ARAJB--C               | 0.176619    |            |             |        |
| INMB--C                | 0.408242    |            |             |        |
| ALIZIB--C              | -0.521890   |            |             |        |
| KFH--C                 | -0.193223   |            |             |        |
| QIB--C                 | 0.518677    |            |             |        |
| MARK--C                | 0.125482    |            |             |        |

Effects Specification

|                      | S.D.     | Rho    |
|----------------------|----------|--------|
| Cross-section random | 0.385908 | 0.3337 |
| Idiosyncratic random | 0.545345 | 0.6663 |

Weighted Statistics

|                    |          |                    |          |
|--------------------|----------|--------------------|----------|
| Root MSE           | 0.564173 | R-squared          | 0.202087 |
| Mean dependent var | 0.580581 | Adjusted R-squared | 0.120943 |
| S.D. dependent var | 0.636429 | S.E. of regression | 0.596704 |
| Sum squared resid  | 21.00725 | F-statistic        | 2.490476 |
| Durbin-Watson stat | 1.478796 | Prob(F-statistic)  | 0.032464 |